

Procès-Verbal
Conseil Municipal du 9 juin 2023

Date d'envoi de la convocation : 30/05/2023
Date d'affichage de l'ordre du jour : 30/05/2023

Conseillers en exercice : 15
Présents : 8
Votants : 14

Secrétaire de séance : Jean-Claude MABIRE

Le neuf juin deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Michèle SONILHAC, Maire.

Etaient présents : Mme Michèle SONILHAC, M. Jean-Claude MABIRE, M. Jean-Marie RENOUF, Mme Amélie BLANCHEMAIN, Mme Aurélie LEPREVOST, M. Philippe TARDIF, M. Michel PACILLY, M. Edouard MABIRE.

Absents :
Mme Sylvie CAILLOT (a donné pouvoir à Jean-Marie RENOUF)
Mme Marie-Hélène GAULTIER (a donné pouvoir à Michèle SONILHAC)
M. Alain LECHEVALIER (a donné pouvoir à Edouard MABIRE)
M. Charles DAVY (a donné pouvoir à Amélie BLANCHEMAIN)
M. Alexandre GOSSELIN (a donné pouvoir à Jean-Claude MABIRE)
M. Yves-Marie DROUET (a donné pouvoir à Michel PACILLY)
M. Guy FEUARDANT

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mai 2023 :
Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents, le procès-verbal est approuvé.

01 Elections Sénatoriales – Désignation des délégués titulaires

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les règles générales pour la désignation des délégués concernant les élections sénatoriales.

Le bureau électoral est composé de la présidente, Mme Michèle SONILHAC, et de M. Michel PACILLY, M. Jean-Marie RENOUF, Mme Aurélie LEPREVOST, Mme Amélie BLANCHEMAIN.

Après présentation des candidats, il est procédé à l'élection des délégués titulaires du Conseil Municipal en vue de leur participation aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Candidats : Michèle SONILHAC, Jean-Claude MABIRE, Edouard MABIRE

Délégués titulaires (trois) :

Votants : 14
Exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :

- Mme Michèle SONILHAC 14 voix
- M. Jean-Claude MABIRE 14 voix
- M. Edouard MABIRE 14 voix

Mme Michèle SONILHAC, M. Jean-Claude MABIRE et M. Edouard MABIRE ayant obtenu la majorité absolue ont été désignés délégués titulaires et ont accepté leur mandat.

02 Elections Sénatoriales – Désignation des délégués suppléants

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil les règles générales pour la désignation des suppléants concernant les élections sénatoriales.

Le bureau électoral est composé de la présidente, Mme Michèle SONILHAC, et de M. Michel PACILLY, M. Jean-Marie RENOUF, Mme Aurélie LEPREVOST, Mme Amélie BLANCHEMAIN.

Après présentation des candidats, il est procédé à l'élection des suppléants du Conseil Municipal en vue de leur participation aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Candidats : Sylvie CAILLOT, Alain LECHEVALIER, Michèle PACILLY

Délégués suppléants (trois) :

Votants : 14

Exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- | | |
|------------------------|---------|
| - M. Michel PACILLY | 14 voix |
| - M. Alain LECHEVALIER | 14 voix |
| - Mme Sylvie CAILLOT | 14 voix |

M. Michel PACILLY, M. Alain LECHEVALIER et Mme Sylvie CAILLOT ayant obtenu la majorité absolue ont été élus délégués suppléants et ont accepté leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 20

Aux Moitiers d'Allonne, le 9 juin 2023
Le Maire, Michèle SONILHAC

Le Secrétaire de séance

